AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

Supplément n° 2 au BULLETIN n° 6 de Mars 1961 - 6 Avril 1961

INFORMATIONS

GRANDE CULTURE

Méligèthes du Colza.-

Avec le retour d'un temps plus chaud, des concentrations d'insectes se remarquent localement et des dégâts sont possibles dans le cas exceptionnel de cultures de colza encore éloignées de leur floraison.

Dans ces pièces, il convient d'exercer une surveillance attentive et d'intervenir dès que les premières attaques sont constatées, avant leur généralisation. Utiliser l'un des produits conseillés dans la liste remise aux abonnés de la Station au début de l'année.

Nous rappelons :

que les traitements contre les méligèthes ne sont pas toujours indispensables;

que lorsqu'ils se révèlent nécessaires, ces traitments, dans les champs de grande surface, peuvent le plus souvent se limiter aux bordures;

qu'il est illusoire de vouloir détruire à la fois méligèthes et charançons des siliques, les sorties les plus importantes de ce dernier parasite ne s'étant pas encore produites.

A partir du début de la floraison des colzas, les traitements contre les méligèthes ne se justifient plus.

En outre, l'épandage des produits toxiques pour les abeilles sur les plantes mellifères est interdit pendant la période de leur pleine floraison.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
A. GODIN et B.PINEAU

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,
P. CUISANCE

P 7